

Approbation du budget 2021

En séances des 14 et 15 décembre 2020, le Conseil général a approuvé les budgets de fonctionnement et d'investissements de la Commune de Fribourg après avoir apporté les modifications suivantes au budget des investissements :

I. Budget des investissements

Après décision du Conseil général, l'investissement suivant est passé en catégorie III :

620.5030.077 Passerelle mixte en franchissement de CHF 875'000.00
l'avenue Tivoli

A la suite de ces modifications, le budget d'investissements, par catégorie, présente les chiffres définitifs suivants :

Solde des investissements déjà votés (Cat. I)*	CHF	71'061'594.00
Investissements à voter au budget (Cat. II)	CHF	18'342'150.00
Investissements à voter ultérieurement (Cat. III)	CHF	54'312'000.00
Total	CHF	143'715'744.00

**solde calculé par rapport aux dépenses d'investissement effectives au 30 septembre ainsi que par rapport aux dépenses estimées pour la période du 1er octobre au 31 décembre*

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic :


Thierry Steiert



Le Secrétaire de Ville :


David Stulz